



Zudausques, le 15 octobre 2021

République Française

Département du Pas-de-Calais

Arrondissement de Saint-Omer

Canton de Lumbres

Commune de Zudausques

**Compte rendu du comité consultatif des fêtes, du
développement sportif, culturel, associatif et
touristique
8 octobre 2021**

Objet : Compte rendu du comité consultatif des fêtes, du développement sportif, culturel, associatif et touristique le 8 octobre 2021 à 18h00 – salle d'honneur -

Présents : Didier bée (élu), Anne-Gaëlle Gawlowicz (foyer rural), Arminda Giovacchini (élue), Colette Lemaire (club de l'âge d'or), Arnaud Denis (élu), Lucile Régnier (les amis de l'église de cormette), David Cuvellier (les zikos), Jacques Bocquet (la sauvegarde du patrimoine), Lucie Wissocq (festi village), Kevin Arnoux, Didier Popieul, Ludovic Ribreux (rapporteur).

Excusés : Olivier Louys, Bernard Samez, Nicolas Debée, Anne Hazebaert, Eric Derudder, Michaël Huyghe, Emmanuel Rouze

Ordre du jour :

1. Retour et bilan sur manifestations de septembre
2. Point sur les conventions avec les associations
3. Samedi de la solidarité
4. Extension du vestiaire de l'espace Jean Guy Wallemme,
5. Via Francigena : projet de jumelage,
6. Animations CCPL (diffusion),
7. Jardin des arts,
8. Projet d'inter villages 2022,
9. Projet de calendrier des fêtes 2022,
10. Questions diverses

En ouverture Monsieur le Maire accueille les participants et les remercie pour le temps consacré. Il est rappelé que les comités ont pour finalité d'enrichir la réflexion des élus municipaux sur le domaine de compétence du comité par l'échange citoyen avec des habitants cooptés et volontaires qui sont investis dans la commune et/ou qui ont une compétence, une expérience, avérée dans les questions traitées. Dans le cadre de la démocratie participative, il

s'agit d'un temps dédié à l'intérêt de tous les concitoyens, à l'intelligence collective à l'exclusion de toute démarche ou arrière-pensée politicienne.

1°) Le rapporteur détaille les deux activités du 18 septembre : le « nettoyon notre village » qui a réuni une dizaine de volontaires et le « rallye photos » qui a intéressé une trentaine de personnes curieuses de visiter le village autrement.

2°) Le rapporteur rend compte de l'avancement des signatures des nouvelles conventions de partenariat entre les associations et la municipalité.

3°) Le samedi de la solidarité se déroulera le 4 décembre.

A partir de 9h00 les membres du club des aînés ramasseront les denrées pour les restos du cœur de Lumbres.

A partir de 14h00 à la salle polyvalente, la solidarité sera en faveur du Téléthon.

Le fil rouge sera de recomposer le puzzle géant AFM TELETHON.

Des petits jeux pour enfants, des tricoteuses, une vente de porte-clés et une buvette viendront agrémenter l'après-midi.

Le rapporteur demandera aux commerçants s'ils veulent s'impliquer spécifiquement par une originalité et il s'occupera de toute la logistique.

4°) Le rapporteur informe le comité au sujet de l'extension du vestiaire de l'espace Jean Guy Wallemme. Que suite aux réunions de travail du comité et à celles de la commission des travaux, il a été décidé d'agrandir le vestiaire. L'espace sera dédié aux deux associations de musique et servira de cuisine pour le camping du centre de loisirs sans hébergement.

Les travaux seront effectués par des administrés volontaires et les employés communaux.

5°) Jacques Bocquet détaille le projet de jumelage avec un village italien.

L'idée est venue suite à la marche du 21 juin reliant Tournehem à Wisques par la Via Francigena. Le contact s'appelle Massimo Tedeschi.

Le but de ce jumelage donnerait la possibilité d'un échange culturel, associatif, ce serait une porte ouverte !

6°) Arminda Giovacchini explique l'importance de la diffusion des animations de la CCPL. La municipalité invitera toujours les Zudausquois à y participer.

7°) Le rapporteur explique le projet d'un jardin des arts. Ce serait un endroit clôturé pour la sécurité. L'association Art_groupe y installerait des sculptures, une sorte de musée gratuit en plein air.

Le comité propose le terrain sous le cimetière, rue des charmilles entre le numéro 39 et 41, près de la ferme thérapeutique ou faire de petits endroits dans le village.

8°) Le rapporteur explique qu'une lettre a été adressée aux maires des villages limitrophes pour

26, rue de la Mairie – 62500 – ZUDAUSQUES – Tél : 03 21 93 04 67

Mail : mairie@zudausques.fr - www.zudausques.fr

Toute correspondance administrative est à adresser à Monsieur le Maire.

participer à un intervillage le 14 juillet 2022.

Une réunion avec les Maires est prévue le 22 octobre à 17h30. Le rapporteur rendra compte de cette réunion lors du prochain comité.

9°) Le rapporteur ainsi que les présidents d'association composent le projet de calendrier des fêtes 2022. Certaines dates seront à préciser très rapidement.

10°) Monsieur Didier Popieul, animateur de l'atelier foot du Foyer rural, demande à ce que le terrain de football soit roulé et les trous rebouchés pour la sécurité des enfants.

Les dix points du jour seront soumis à la commission fête.

Débats clos à 19h30

Le rapporteur

L. Ribreux